

Le vrai coût d'une lessive

Autor(en): **Burnier, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 614

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le vrai coût d'une lessive

Sur le front des phosphates, c'est toujours la guéguerre des tests. Et même depuis la fameuse réunion de Saint-Gall, dans les locaux de l'EMPA, où l'on tenta de laver calmement son linge sale en famille, soit entre savonniers d'une part et consommatrices de poudre à lessive d'autre part (DP 609, 15.10.1981), c'est le black-out: des enquêtes ont été menées, mais rien n'est publié sur leurs résultats. Dans l'attente de ces chiffres officiels (mais déjà contestés, notamment par l'Association pour la sauvegarde du Léman), il n'est pas inutile de faire le point très concrètement. C'est l'exercice auquel se livre ci-dessous un de nos lecteurs. (Réd.)

Faire sa lessive aux phosphates, est-ce vraiment si nocif?

Des chiffres!

Bref rappel. Les phosphates sont utilisés notamment comme engrais en agriculture. De même, ceux que nous jetons dans les cours d'eau avec nos lessives jouent le rôle — non recherché cette fois — d'engrais à l'égard de la végétation aquatique, qui se met à proliférer anormalement: c'est ce que l'on nomme eutrophisation de l'eau. Cette végétation devra bien périr un jour et sa décomposition par les bactéries consommera de l'oxygène puisqu'il s'agit essentiellement d'une oxydation. Cet oxygène, il faudra le trouver à l'état dissous dans l'eau du lac — c'est cet oxygène dissous qui permet la vie des poissons notamment.

Question. Quel volume d'eau du lac sera virtuellement privé de son oxygène par le phosphore contenu dans la quantité de poudre nécessaire pour une lessive moyenne?

Réponse: Le volume d'un appartement de trois à quatre pièces.

Voici le calcul pour ceux que cela intéresse (chiffres obtenus de l'Office fédéral de la protection de l'environnement).

— Une lessive moyenne = 5 kg de linge sec.

— On compte environ 5 litres de produit en solution par kg de linge, soit 25 l/lessive.

— La Confédération autorise actuellement une concentration maximale à l'écoulement de la machine de 0.35 à 0.50 g de phosphore par litre selon la dureté de l'eau, soit en moyenne environ 10 g/lessive. Toujours selon l'OFPE, les producteurs n'ont guère tendance à se gêner et, malgré les arguments publicitaires du genre attrape-écologie, tous les produits contiennent à peu près la même quantité de phosphates, c'est-à-dire le maximum autorisé — sauf, bien entendu, les lessives sans phosphates!

— 10 g de phosphore favoriseront la croissance d'environ 10 kg de végétaux aquatiques dont la décomposition consommera environ 1400 g d'oxygène, ce qui correspond à la totalité de l'oxygène dissous dans 150 m³ d'eau.

François Burnier

Glanures helvétiques

Crise du logement dans la Suisse urbaine. Ouverture bienvenue d'un dossier important dans le dernier numéro du «Droit au logement» (adresse utile: Borde 28 bis, 1018 Lausanne), l'organe de la Fédération romande des locataires: les coopératives d'habitation, leurs possibilités d'intervention sur le marché du logement.

* * *

Dans «SonntagsBlick» (8.11.1981), interview du leader charismatique du Rassemblement jurassien, Roland Béguelin. Entendre (!) sur deux pages Béguelin s'expliquer en allemand, cela vaut le détour. Le journaliste qui s'est chargé de cette tâche redoutable, Robert Naef, s'est pourtant offert le luxe de deux ou trois phrases en français,

histoire de faire plus vrai. Ainsi à la question: «Glauben Sie, dass ihr Kampf um den Süden im Jura populär ist?», R.B. répond (avec l'accent): «Bien sûr. Cent pour cent.» Et cette conclusion (qui préfigure les deux demi-cantons jurassiens?): «Notre rêve, c'est de libérer le Jura entier. Es wird ein langer Weg sein, der Leidenschaft und Geduld verlangt.»

* * *

L'orchestre d'accordéonistes Nagel, de Saint-Gall, a placé dans un récent concert le morceau «Bernina» dont l'auteur est bien connu comme conseiller fédéral, puisqu'il s'agit de Léon Schlumpf.

DOMAINE PUBLIC

Pour 1982

C'est le grand chambardement en première page de «Domaine Public»: au générique immuable, mis à part la liste des collaborateurs et la date de parution, deux lignes viennent de changer!

La première au tout début du mois de novembre (DP 612): «Domaine Public» entrait sans fanfares dans sa dix-neuvième année de parution.

La seconde, dans ce numéro: le prix de l'abonnement passe de 48 francs à 52 francs. Quatre francs de plus pour assurer l'indépendance de cet hebdomadaire qui tient depuis le 31 octobre 1963 le pari de vivre à la fois sans subventions et sans publicité. Cette hausse, toujours différée jusqu'ici, était devenue inéluctable: c'est en 1976 (en octobre très précisément) que nous nous étions arrêtés à 48 francs... Pas besoin de piocher dans les indices pour comprendre que cinq ans plus tard un léger ajustement s'imposait. Merci de prendre note de ce nouveau juste prix de DP!

Le bulletin vert glissé entre les pages de ce numéro de «Domaine Public»: une marque de confiance. Nous espérons qu'il n'en faut pas davantage pour vous rappeler que ce journal n'a d'autres ressources que la fidélité de ses abonnés. Encore merci.

PS. Si d'aventure, pendant le trajet postal, le bulletin vert encarté par les soins de l'imprimerie s'était égaré, toutes les indications techniques pour votre versement sont portées en première page.